

LOISIR COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Lucie Fréchette

Coordonnatrice du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale de l'Université du Québec en Outaouais

Avec la collaboration de Ginette D'Auray, assistante de recherche et étudiante à la maîtrise en travail social.

Au Québec, la présence active des premières institutions formelles de loisir remonte au début du XIX^e siècle où naît, chez les anglophones de Montréal, le premier YMCA d'Amérique du Nord, puis, à la fin du siècle, chez les francophones, dans la ville de Québec, le premier Patro. Enfin, on ne peut oublier, au début du XX^e siècle, la venue au cours des années 20, de l'Oeuvre des terrains de jeu (OTJ) qui ancre le loisir dans le territoire paroissial à la grandeur du Québec (Bellefleur, 1997). Il va sans dire que l'univers des loisirs a beaucoup évolué depuis. Il s'est diversifié, collectivisé et démocratisé. Parmi les organisations de loisir contemporaines, on compte une catégorie d'organisations qui se définissent comme des Centres communautaires de loisir (CCL). Cinquante-six de ces centres sont réunis au sein de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL). Ils se donnent la mission de favoriser le développement intégral de la personne et la prise en charge des citoyens dans leur communauté locale, par le moyen privilégié du loisir, de l'action communautaire et de l'éducation populaire (FQCCL, 2001 :40).

Quand on apprend que le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville organise des fêtes de rue qui touchent des centaines de familles, que quatre comités du Centre Côte-des-Neiges s'activent à la promotion de l'action interculturelle, que le Relais des jeunes Gatinois offre de la formation à l'animation et à l'emploi de moniteur en camp de vacances, que le Centre communautaire d'Arthabaska en est à préparer le 17^e carnaval local, que des centaines de personnes fréquentent les cliniques d'impôt du Patro de Charlesbourg, que les Centres d'éducation populaire réunissent des centaines de personnes qui s'outillent pour retourner en emploi ou améliorer la qualité de vie de leur environnement, que plusieurs centres ont démarré des haltes-garderies, des cuisines collectives, des coopératives jeunesse de services, des centres de la petite enfance... Quand on voit que la FQCCL a rejoint près de 2 000 jeunes

dans cette vaste aventure nommée « expédition jeunesse » dont l'événement le plus visible fut le grand rassemblement de plus de 1 000 jeunes à Québec en octobre 2000...

Quand on sait tout ça, on ne peut plus ignorer que les centres communautaires de loisir s'avèrent des dispositifs forts de développement social et des partenaires que les organisations de développement local ou régional auraient avantage à s'associer encore plus. Ce texte présente les centres communautaires de loisir en tant que services de proximité bien ancrés dans leur milieu et contribuant au développement social local et régional.

UNE CONCEPTION DU LOISIR OUVERTE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Le loisir compte une diversité d'organisations depuis les plus informelles, comme des regroupements spontanés de personnes partageant une activité de détente, jusqu'à celles qui sont fortement structurées comme certaines fédérations sportives. Le loisir est un concept large qui renvoie à l'aménagement du temps libre en fonction du plaisir, de l'activité et de la socialisation. Au Québec, il est perçu non seulement comme un droit mais comme un déterminant du bien-être individuel et collectif. Comme le mentionne Pronovost (1993), l'activité de loisir renvoie à une diversité de références culturelles et sociales et la nomenclature même des activités doit être interprétée à la lumière des contextes dans lesquels les activités s'exercent.

Parmi les organisations de loisir, les centres communautaires de loisir se distinguent en abordant le loisir dans une perspective socio-récréative qui cible le développement des personnes, des familles et des communautés locales. L'utilisation du loisir y est empreinte d'une sensibilité au pouvoir du loisir comme agent de socialisation, agent de renforcement du lien familial et promoteur de la vie communautaire de quartier. C'est ce qui distingue leur action de l'offre de loisir municipale qui ne s'investit pas, ou nettement moins, de cette mission de vitalisation des familles et des réseaux de quartier. L'usage social du loisir y est en évolution constante selon les contextes des milieux où ils sont enracinés (Fréchette 2000). On y prend en compte des problématiques sociales globales comme la crise de l'emploi, la mutation des modèles familiaux, le décrochage scolaire et social masculin, les nouvelles formes de précarité et de pauvreté.

Préoccupée de rejoindre les gens de tous les milieux et de toutes les conditions, l'action des milieux de loisir agit par l'intermédiaire du loisir sur les facteurs de risque et de vulnérabilité dans un contexte non menaçant et non marginalisant pour les populations fragilisées. En étant non marginalisant, le loisir exerce un pouvoir d'attraction que bien d'autres organisations de service ou de développement ne réussissent pas à développer. C'est là une des forces du loisir. Elle lui confère la capacité de rejoindre des personnes et des groupes que les services publics et certains groupes communautaires ont encore de la difficulté à atteindre. Plus tôt les gens sont rejoints, plus l'action revêt un caractère préventif. Le loisir s'avère donc une excellente porte d'entrée pour introduire dans les

communautés locales des activités de nature préventive et de promotion de la qualité de vie.

Une simple énumération des retombées possibles, en termes de biens relationnels dans la communauté, issues des activités des centres communautaires de loisir illustre leur potentiel préventif. En bref, leur action peut générer des liens par le plaisir partagé ou par la participation à l'organisation de services, liens réduisant la dépendance à l'endroit des services publics. Ces milieux de loisir contribuent, à leur façon, à contrer le processus de disqualification engendré par l'exclusion et évitent que des citoyens deviennent hors circuits. Il réactive une identité positive par le lien de confiance, par le partenariat, par l'expérience de la réussite. Plusieurs de ces organismes de loisir dépassent la mise en oeuvre d'activités ponctuelles et s'engagent dans un travail de développement social plus large en induisant chez leurs membres le goût de s'en sortir et de créer un milieu plus viable pour eux et leur famille.

Les centres communautaires de loisir (CCL) se préoccupent du développement de leur milieu d'ancrage. Leur présence dans un quartier, une ville ou une région devient un tremplin pour le développement de la communauté. L'action en CCL devient pour plusieurs une occasion de s'engager dans une intervention planifiée de changement social. Avec les gens du milieu, les CCL en viennent à développer des services de proximité qui rentabilisent les énergies disponibles et les savoir-faire des uns et des autres. On retrouve, par exemple, dans le centre de loisirs ou dans son voisinage des services de halte-garderie, des cuisines collectives, des entreprises favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Un exemple fort est celui du Centre culturel et sportif de l'Est, dans Hochelaga Maisonneuve, qui a développé une façon de travailler avec les citoyens qui maximise leur potentiel et leurs compétences. Ce centre a fortement contribué à la mise sur pied de services ou d'organismes dans le quartier dont Les enfants de l'espoir, l'Accueil St-Barnabé, un centre pour les jeunes, une colonie de vacances et une troupe de théâtre.

LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR (CCL) EN TANT QUE SERVICES DE PROXIMITÉ

La notion de service de proximité d'abord surtout utilisée en France a fait son chemin au Québec au sein des débats sur l'économie sociale dans le secteur communautaire.

La notion de proximité recouvre plus d'un sens. Blin et Rousselot (1998) nomment la proximité géographique, la proximité sociale et la proximité institutionnelle qui font que l'offre de services est envisagée selon une logique territoriale au carrefour des rapports à l'espace, à l'institution et aux autres. Laville (1998) réfère quant à lui à une proximité objective, définie comme l'ancrage dans le territoire local ou de voisinage, et une proximité subjective qui met l'accent sur la dimension relationnelle et la

coproduction du service. La notion de service de proximité est associée à l'économie sociale et fait que, dans le cas des CCL, l'utilité sociale du service est en toile de fond des évaluations de viabilité économique.

L'ancrage géographique des Centres communautaires de loisir (CCL)

L'idée de proximité est de prime abord géographique et renvoie à la localisation d'une organisation. Les CCL se sont développés dans les territoires habités par les usagers, souvent des quartiers, parfois de petites municipalités. Les CCL sont d'abord installés dans les milieux urbains de Montréal et Québec avec respectivement 24 et 9 des 56 centres de la FQCCL. Ils sont aussi présents dans des villes centre comme Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Gatineau, Laval, et en milieu rural comme à Fort-Coulonge ou à Arthabaska. En 2002, la FQCCL regroupe des centres dans 10 régions du Québec. Deux autres régions comptent des centres non fédérés.

Un CCL occupe une place territorialisée et devient, à son tour, un territoire physique et psychique qui donne du sens aux lieux investis par ses participants ou par la population du quartier. Comme le mentionne Proulx (1995), les gens effectuent la plupart de leurs interactions intégratrices socialement et culturellement dans leur espace immédiat ou le plus à proximité possible. Les interactions intégratrices relèvent non seulement des rapports interpersonnels mais encore de l'exercice des activités quotidiennes reliées au travail ou aux études et à la survie.

Les études sur la ville et la façon dont les jeunes l'occupent montrent qu'ils s'identifient à des lieux et des espaces qui les mobilisent. Les usages citadins des espaces et places de la ville varient selon les groupes d'âges, les intérêts et la culture (Bonnes *et al.*, 1990). S'intégrer dans la ville se traduit par une fragmentation de l'expérience en des lieux plus restreints et des places comme le quartier, un parc ou une organisation du quartier comme un CCL. En ce sens, le CCL peut devenir un agent d'intégration dans un territoire et contribuer au développement du sentiment d'appartenance au quartier ou à la ville. De plus, des lieux où l'on peut exercer du bénévolat ou devenir participant d'un projet collectif, qu'il s'agisse des loisirs communautaires ou d'organisations du milieu associatif, deviennent des adjuvants à l'intégration. Ils apparaissent souvent des oasis dans un milieu où l'on se sent seul. La culture et les loisirs sont présents à ce titre dans l'analyse sociale de la ville présentée comme un système complexe qui tente de rencontrer les besoins des gens qui y vivent (Reichert et Remond, 1980). Les jeunes qui se déplacent d'une région à l'autre au Québec¹, nomment comme espaces permettant d'appriivoiser la ville et de s'y resocialiser, trois micro-territoires: le lieu de travail ou d'étude et les lieux de loisir au sens large du terme, autant le loisir-activité que le loisir-socialisation (Paré 1997).

Les habitants d'un territoire possèdent une carte cognitive des réponses qu'offre leur milieu à différents besoins. C'est-à-dire qu'ils se représentent les services utiles pour

¹ Voir le site de l'Observatoire sur les jeunes (<http://www.obsjeunes.qc.ca>) et le Groupe de recherche sur la migration des jeunes.

répondre à leurs besoins, représentation qui sert à les localiser rapidement. Lalli (1992) dans une étude sur l'identité urbaine rappelle que ces cartes servent à la fois le besoin d'orientation dans l'espace et le besoin de donner du sens à l'espace. Plusieurs centres communautaires de loisir prennent ainsi place sur la carte cognitive des résidents d'une ville ou d'une région. L'effet de fréquentation sur plus d'une génération ancre solidement cette inscription dans les cartes cognitives non seulement des individus mais encore des familles d'un territoire. Il n'est pas rare de rencontrer des familles qui comptent trois générations qui sont membres, ou ont été membres, du CCL local ou régional. Ils ont fréquenté le CCL, un peu comme on le fait pour l'école du quartier ou du village. L'école, l'église et le centre de loisir font ainsi partie de ces services de proximité qui définissent le paysage géo-social du territoire local ou régional.

L'ancrage social des centres communautaires de loisir (CCL)

La proximité n'est cependant pas que géographique. Elle est aussi sociale. Les services de proximité se distinguent des services sociaux publics en ce sens qu'ils sont conçus à partir d'une expression des besoins plus près des populations locales et ont plus de chances de répondre à des demandes nouvelles en raison des changements conjoncturels reliés à la crise de l'emploi et des dispositifs de socialisation tels que la famille et l'école. Ces services s'éloignent de l'assistentialisme et envisagent l'utilisateur comme un acteur de changement non seulement de sa propre situation mais encore un participant au développement de son quartier ou de son village. Sans nier que dans les CCL, les usagers consomment des activités de loisir, on observe qu'ils sont invités à coproduire un projet qui, soit répond à leurs intérêts, soit, dans d'autres cas, relève de façon plus large de l'expérimentation collective de nouveaux rôles sociaux.

La dimension sociale de la proximité est intersubjective ou collective. La proximité intersubjective prend la forme de l'entraide comme fondement des services. L'incontournable est toutefois la proximité relationnelle, celle qui crée le lien de confiance sans lequel le recours aux services demeure éphémère, sans lequel la réciprocité est évacuée, sans lequel la production du bien ne diffère que fort peu de celle de l'économie marchande ou du service public traditionnel traitant avec les populations plutôt qu'avec les personnes et leur environnement social.

La proximité sociale collective cible une catégorie de la population possédant des caractéristiques communes. Dans le secteur communautaire, cette population affiche souvent une vulnérabilité sociale et économique. C'est le cas d'organisations communautaires comme les cuisines collectives, les centres pour personnes en détresse et d'autres organisations actives dans le domaine de la santé mentale. Dans les CCL, la proximité sociale réfère plutôt au mode de vie et à ce qui promeut la qualité de vie des gens dans le quartier. Les CCL recherchent l'hétérogénéité de la participation. Bien sûr, la sensibilité aux populations fragilisées ou vulnérables est une caractéristique des CCL par rapport à d'autres organisations de loisirs; elle n'en devient pas pour autant le premier vecteur de visibilité ni ce à quoi s'identifient les participants.

Les centres communautaires de loisir sont fréquentés par des gens de toutes les conditions sociales et économiques des milieux où ils sont enracinés. Leur présence dans la communauté contribue à revitaliser des solidarités pour contrer la dynamique de précarisation ou d'exclusion. Les CCL s'avèrent des espaces oxygénant pour les familles constamment aux prises avec les services publics pour recevoir assistance et aide à la survie. Chez ces familles, la dignité est mise à rude épreuve et le réflexe de retrait pour ne pas afficher ses problèmes prend forme rapidement. Dans les centres, on ne vous aborde pas par vos problèmes, on ne vous identifie pas à la difficulté. On exerce discrètement une discrimination positive qui facilite l'accès aux activités. Souvent, les coûts sont modulés en fonction de la taille des familles où encore l'on rémunère des bénévoles par la participation gratuite à certaines activités.

L'opération quartier menée dans la majorité des CCL illustre ce double ancrage des CCL, ancrage géographique et ancrage social.

L'opération quartier

En 1997, la FQCCL lançait « l'Opération quartier », stratégie pour faire en sorte que les centres sortent de leurs établissements en donnant la parole à un grand nombre de personnes et suscitent leur implication dans la vie communautaire par la réalisation des projets. Au-delà de l'ancrage géographique des CCL, la FQCCL voulait stimuler l'ancrage social des centres. L'opération s'est avérée une réussite dans nombre de centres.

Par exemple, à Drummondville, le CCRSJB a organisé une consultation populaire au moyen de 3 600 questionnaires distribués dans les foyers et de 350 questionnaires aux parents de la garderie du centre, organisé des ateliers de vision stratégique dans des écoles primaires ou secondaires, avec des groupes d'adolescents, d'adultes, des clubs d'âge d'or, des organismes de la paroisse. Se sont ajoutés une vaste opération de porte-à-porte, un kiosque d'information à la Fête de la St-Jean, des consultations au centre et des rencontres avec des intervenants de 14 associations du milieu.

À la suite de cette vaste opération, le centre a développé de nouvelles activités ou projets dont une halte-garderie, des fêtes de rue, l'entreprise Colin Maillard (animation de fêtes), des comités d'adolescents, des tournois de billard intergénérationnels et des ententes avec les écoles pour l'utilisation du laboratoire d'informatique.

Des retombées profitables au développement local et régional

Le consensus se fait rapidement sur la contribution des CCL au développement des personnes et des familles. Une petite démonstration est parfois nécessaire pour faire comprendre l'apport de leur action communautaire au développement social local. Affirmer qu'ils participent au développement socio-économique en laisse cependant plus d'un sceptique, Pourtant, depuis une dizaine d'années, les CCL se sont de plus en plus

ouverts à la dimension économique du développement local. Bien sûr, leur mission n'est pas centrée sur le développement économique du quartier ou de la région. Ils sont cependant conscients, qu'à travers le loisir et l'action communautaire, ils peuvent eux aussi contribuer à mettre en place des conditions favorisant non seulement le développement social, ce qui est leur force, mais aussi le développement économique communautaire de leur milieu.

Le bénévolat dans les CCL est considérable et constitue en soi une valeur économique. La FQCCL rapporte que près de 10 000 bénévoles sont actifs à un titre ou à un autre dans l'ensemble des CCL. On parle de bénévolat de gestion, d'animation, de soutien cléricale, de représentation, de relation d'aide, etc. Il y a là une ressource humaine d'une grande valeur et d'un poids économique certain. Toutefois, l'apport socio-économique des CCL ne se réduit pas à sa ressource bénévole.

La précarité, la pauvreté et leurs effets sont à l'ordre du jour de l'action communautaire des CCL. Les uns s'attaquent plus aux effets de la pauvreté, les autres organisent les groupes et les populations pour affronter les conditions sociales, économiques et politiques qui causent des inégalités. Des repas pour enfants, des comptoirs vestimentaires, des paniers de Noël, des magasins-partage ciblent la réduction des effets de la pauvreté. L'organisation de cuisines collectives, de clubs d'achat, de jardins collectifs, de petites entreprises favorisent le développement de saines conditions de vie et le développement local. Les CCL initient des actions pour contrer la crise de l'emploi et favoriser l'économie sociale. Ils créent des activités d'insertion socioprofessionnelle. On parle d'alphabétisation, d'éducation des adultes, de préparation à l'emploi, de supervision dans le cadre de programmes d'employabilité, de préparation à l'emploi dans des entreprises comme les coopératives jeunesse de service, les entreprises de loisir, les friperies.

À travers le loisir et l'action communautaire, les CCL ont aussi pris en compte le défi de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Ils n'en sont pas les spécialistes comme les Carrefours jeunesse-emploi ou les organismes qui en ont la mission spécifique. Ils y contribuent toutefois de façon préventive et sont même proactifs auprès de jeunes de tous types et, dans certains cas, auprès d'adultes. Finalement, des CCL créent de petites entreprises de développement économique communautaire ou d'économie sociale qui affichent une certaine rentabilité. Le tableau suivant donne des exemples de ces diverses avenues de l'ordre du développement local à saveur économique.

Quand les CCL prennent en compte l'économie locale ou régionale

- Le Centre René Goupil offre du soutien individualisé aux gens en recherche d'emploi.
- À Drummondville, Format/jeunes prépare à la recherche active d'emploi (rédaction d'un CV, initiation à l'entrevue, etc.). On trouve l'équivalent au Carrefour communautaire de Rosemont L'entre-gens.
- Les coopératives jeunesse de services de plusieurs CCL initient les jeunes à la recherche active d'emploi.

- Plusieurs CCL reçoivent des gens inscrits en recyclage ou dans des programmes d'employabilité. Ils s'y initient le plus souvent à des tâches cléricales et des fonctions reliées à l'entretien et la conciergerie, des emplois dans le secteur alimentaire et parfois à des tâches d'animation.
- Le Carrefour communautaire de Rosemont L'entre-gens insère dans sa programmation pour les 18 à 30 ans une banque de petits emplois.
- Le Patro de Charlesbourg, soutenu par le mouvement Desjardins et le Carrefour jeunesse-emploi, a démarré un cercle d'emprunt qui réunit quatre à sept personnes en situation précaire qui n'ont pas accès au crédit. Recevant de la formation en planification et en budgétisation et du soutien dans le démarrage de micro-entreprises, le groupe se responsabilise du remboursement des emprunts consentis.
- Le Centre St-Jean-Baptiste de Drummondville fournit les « animations Collin Maillard » qui sont en fait une petite entreprise en soi offrant, à prix raisonnables, produits et services sous forme d'animation de fêtes d'enfants ou d'événements tels des mariages, des fêtes de famille, des fêtes de fin d'année, etc.

Enfin, on ne saurait passer sous silence que les CCL sont partie prenante de la concertation locale ou régionale en matière de développement. Ils sont présents à de nombreuses tables de concertation et souscrivent à des regroupements ciblant le développement tant chez eux que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, le Centre René Goupil est en relation avec la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) de son territoire tout comme le sont le Centre récréatif communautaire Saint-Jean-Baptiste de Drummondville avec la CDC et le Centre culturel et sportif de l'Est avec la Corporation de développement de l'Est de Montréal. Le Patro Le Prévost est membre de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain; le Centre Côte-des-Neiges, de la table Jeunesse CDN et le Patro de Fort-Coulonge, de celle du Pontiac. Le CEC René Goupil est membre du Comité Vivre Saint-Michel en santé; le Centre récréatif communautaire Saint-Jean-Baptiste siège à la Table des aînés et d'autres tables de sa MRC.

EN CONCLUSION : DES CENTRES QU'ON A AVANTAGE À S'ALLIER

Parce qu'ils affichent leur expertise en loisir comme premier vecteur de visibilité, les CCL sont trop souvent ignorés ou négligés comme partenaires du développement local et régional. Les bailleurs de fonds les regardent parfois avec suspicion. Certaines organisations du secteur communautaire autonome en font parfois autant. Les organisations vouées au développement régional et local leur prêtent peu d'attention. Pourtant, peu d'organisations rejoignent autant de gens dans une communauté locale, peu d'organisations ont leur pouvoir d'attraction auprès des populations, peu d'organisations ont traversé autant de décennies en s'adaptant à la conjoncture sociale.

Parce que le loisir est, à tort, trop souvent perçu seulement comme détente, on oublie le puissant levier qu'il constitue lorsqu'il est associé à l'action communautaire dans la perspective du développement social. Les villes et les régions possédant des CCL

détiennent une richesse dont ils sous-estiment le potentiel. Ils auraient avantage à se les allier encore plus et à exercer les représentations nécessaires pour donner aux CCL les moyens de leurs ambitions. Les communautés et les populations n'en seront que gagnantes.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLEFLEUR, M. (1997). *L'évolution du loisir au Québec, essai sociohistorique*, Sainte-Foy, presses de l'Université du Québec.
- BLIN, A.V. et L. ROUSSELOT (1998). «Action sociale et innovation. La normalisation entre service public et service de proximité», BONNET, M.. et Y. BERNARD (sous la direction), *Services de proximité et vie quotidienne*, PUF, Paris p. 141 à 157.
- BONNES, M., L. MANNETTI, G. SECCHIAROLI, et G. TANUCCI (1990). « The city as multi places system:analysis of people-urban environment transactions », *Journal of environmental psychology*, vol 10 no 1, p. 37 à 65.
- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIRS (2001). *Milieu de vie*, Revue de la FQCCL, Québec.
- FRÉCHETTE, L. (2000). *À propos de la spécificité des centres communautaires de loisir*, rapport présenté au Secrétariat au loisir et au sport du Gouvernement du Québec, GÉRIS, Université du Québec à Hull.
- LALLI, M. (1992). «Urban-related Identity:Theory, Measurement and Empirical Findings », *Journal of environmental psychology*, vol 12 no 4, p. 285 à 303.
- LAVILLE, J. L. (1998). «Les services solidaires: une autre construction des services de proximité», BONNET M. et BERNARD (sous la direction), *Services de proximité et vie quotidienne*, PUF, Paris.
- PARÉ, J. L. (1997). « Le temps de loisir », GAUTHIER. Madeleine (sous la direction) *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?* Sainte-Foy, IQRC, Presses de l'Université Laval, p. 65 à 87.
- PRONOVOST, G. (1993). *Loisir et société. Traité de sociologie empirique*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1993.
- PROULX M.U. (1995). *Réseaux d'information et dynamique locale*, Chicoutimi, GRIR-UQAC,
- REICHERT, H. et J.D. REMOND (1980). *Analyse sociale de la ville*, Masson, Paris.